

Affichage : le 19/09/2024

COMMISSION JURIDIQUE COUPES SENIORS

RÉUNION RESTREINTE TÉLÉPHONIQUE DU 19/09/2024

Présents : Mme B. GOSSET, Mrs J.M HENON, F. LAHOUSSE

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 15/09/2024

Coupe MCC Barbershops

- 29288954 NORDAUSQUES Fc – ARQUES Fc B : forfait de NORDAUSQUES (mail du club). Homologué : NORDAUSQUES 0 – ARQUES Es B 3 par forfait. Amende minorée de 30 euros à NORDAUSQUES. NORDAUSQUES éliminé de toutes les coupes de district.
- 29410470 COULOGNE Es B – CALAIS Caténa B : match arrêté à la 9ème minute suite à un malaise de l'arbitre central nécessitant l'intervention des secours. La commission donne match à jouer, transmis à la commission de gestion des compétitions pour suite à donner.
- 29288944 VERCHOCQ Us B – BEZINGHEM As : mail de l'arbitre nous indiquant une inversion de score. Homologué : VERCHOCQ Us B 0 – BEZINGHEM As 4. Bezinghem As qualifié
- 29410466 ISQUES Fc – LE TOUQUET Ac C : Mail de LE TOUQUET sur la boite direction déclarant forfait pour ce match. Homologué : ISQUES Fc 3 – LE TOUQUET Ac C 0 par forfait. Amende 90 € (50€ pour non-utilisation de l'adresse « astreinte » après la fermeture des bureaux et 40 € pour le forfait)

Coupe ADN :

- 29309287 FILLIEVRES As – MERLIMONT Fc B : Forfait de MERLIMONT Fc B (mail du club)
Homologué : FILLIEVRES As 3 – MERLIMONT Fc B 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à MERLIMONT. MERLIMONT éliminé de toute les coupes de district.
- 29309290 BOULOGNE Municipaux – ROQUETOIRE Es B : Forfait de BOULOGNE Municipaux (mail du club)
Homologué : BOULOGNE Municipaux 0 – ROQUETOIRE Es 3 par forfait. Amende de 40€ à BOULOGNE Municipaux. BOULOGNE Municipaux éliminé de toutes les coupes de District.
- LOTTINGHEN – ST MARTIN BOULOGNE C : Forfait de ST MARTIN BOULOGNE C
Homologué : LOTTINGHEN 3 – ST MARTIN BOULOGNE C 0 par forfait. Amende 40€ à ST MARTIN BOULOGNE. ST MARTIN BOULOGNE C éliminé de toutes les coupes de District.
- 29309286 GUINES Es B – WATTEN Cs 2 : Réserve technique de GUINES ES B sur la présence dans les vestiaires d'un dirigeant de WATTEN suspendu. Non confirmées, ni appuyées, irrecevables. Amende de 30 € à GUINES Es.
- 29410664 ST TRICAT – TOURNEHEM B : Réserves techniques de TOURNEHEM B « je soussigné Nicolas WHATBLED, capitaine de l'équipe de TOURNEHEM porte réserve motif l'arbitre bénévole s'est fait insulter par les joueurs de ST TRICAT et a quitté le terrain. Il a été remplacé de façon précaire par le coach de ST TRICAT » Confirmées, appuyées, non recevables car déposées après match. Transmis à la commission de discipline pour suite à donner.

Coupe DG Bureau :

- 29316709 CAMIERS AI B – GOUY ST ANDRE Rc B : Forfait de GOUY ST ANDRE B (mail du club) Homologué : CAMIERS AI 3 – GOUY ST ANDRE Rc B 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à GOUY ST ANDRE.
- 26317096 ECQUES HEURINGHEM C – MAMETZ Es D : Forfait de MAMETZ Es D (mail du club) Homologué : ECQUES HEURINGHEM C 3 – MAMETZ Es D 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à MAMETZ.
- 29317093 MERLIMONT Fc C – BERCK As D : Forfait de MERLIMONT Fc C (mail du club). Homologué : MERLIMONT Fc C 0 – BERCK As D 3 par forfait. Amende minorée de 25€ à BOISDINGHEM.
- 29316639 CAMPAGNE LES GUINES C – SENINGH NIEL VAUD E : Forfait de SENINGH NIEL VAUD E (mail du club). Homologué : CAMPAGNE LES GUINES C 3 - SENINGH NIEL VAUD E 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à SENINGH NIEL VAUD.
- 29316641 LYS Aa Fc E – WAVRANS Fc 2 : Forfait de LYS Aa Fc E (mail du club). Homologué : LYS Aa Fc E 0 – WAVRANS Fc B 3 par forfait. Amende de 30€ à LYS As Fc
- 29507019 LYS Aa Fc D – HESDIN OI D : Forfait de HESDIN OI D (mail du club) Homologué : LYS Aa Fc D 3 – HESDIN OI D 0 par forfait. Amende de 30€ à HESDIN OI
- 29507028 BOISDINGHEM Es B – THEROUANNE Us B : Forfait de THEROUANNE Us B (mail du club) Homologué : BOISDINGHEM Es B 3 – THEROUANNE Es B 0 par forfait. Amende de 30€ à THEROUANNE Us.
- 29317025 BRIMEUX Us B – ST LEONARD Es D : non utilisation de la FMI suite à un problème de mot de passe rencontre à St LEONARD Es D. Homologué : BRIMEUX Us B 3 – ST LEONARD Es D 0 par pénalité. Amende de 80 euros à ST LEONARD Es D.
- 29507039 BOULOGNE Municipaux B – CALAIS Caténa C : Forfait de BOULOGNE Municipaux B suite au forfait de BOULOGNE Municipaux A. Homologué : BOULOGNE Municipaux B 0 – CALAIS Caténa C 3 par forfait. Amende de 30€ à BOULOGNE Municipaux.
- 29507050 BEURAINVILLE Es C – CONCHIL As C : Mail de BEURAINVILLE sur la boite CDUFOUR@COTEDOPALE.FFF.FR déclarant forfait pour son équipe C. Homologué : BEURAINVILLE C 0 – CONCHIL C 3 par forfait. Amende 80 € (50€ pour non-utilisation de l'adresse « astreinte » après la fermeture des bureaux et 30 € pour le forfait)

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : JM HENON